

Questions / Réponses ...

Le TAP
n'est pas
obligatoire

• Si mon enfant ne participe pas au TAP, comment rentre-t-il à la maison ?

Les horaires de transports scolaires restent identiques pour que chaque enfant puisse profiter du TAP. S'il ne souhaite pas y participer, ses parents devront venir le chercher à la fin du temps de classe.

• Puis-je laisser mon enfant au restaurant scolaire le mercredi midi s'il ne va pas à l'Accueil de Loisirs ?

Tous les enfants scolarisés et inscrits aux services périscolaires (restaurant scolaire, garderie) pourront déjeuner le mercredi midi à l'école selon la même tarification que les autres jours de classe. Le ramassage scolaire s'effectuera avant le repas de midi.

• A quel moment commencera l'accueil périscolaire du soir ?

L'accueil périscolaire du soir ouvrira ses portes après le TAP, aux horaires habituels actuels.

• Mon enfant peut-il arrêter une activité avant la fin du cycle ?

Le TAP est un engagement. A partir du moment où l'enfant a fait le choix d'une animation, il n'est pas envisageable qu'il interrompe un cycle. Il en va de la cohérence du projet tant dans l'implication de ses camarades que dans le nombre d'animateurs nécessaire en fonction du nombre d'enfants inscrits.

• Combien d'ateliers peut choisir mon enfant ?

Le TAP est réparti sur trois jours, ce qui fait trois activités différentes par semaine. L'enfant peut choisir jusqu'à trois activités par semaine et par cycle.

• L'inscription est-elle annuelle ?

Non, l'inscription est effectuée par cycle.

• Comment et où dois-je inscrire mon enfant ?

Les parents doivent obligatoirement remplir un dossier d'inscription remis au coordonnateur présent dans l'école ou le déposer au Pôle Sport-Jeunesse à la Mairie.

• Mon enfant doit-il badger s'il va au TAP ?

Oui, l'enfant doit badger le matin. Cela permet aux animateurs de savoir combien d'enfants sont présents.

La commune
prend en
charge le coût
du TAP

Un Service Public du TAP à votre écoute

Pôle Sport-Jeunesse : 05 57 96 00 39

Service Education : 05 57 96 02 10

Service Sport - Culture - Vie associative : 05 57 96 02 17

Vous pouvez contacter ces trois services aux heures d'ouverture de la mairie :

- lundi, mercredi, jeudi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
- mardi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

N° 2

Lettre
d'Information



Juin 2014 - Spécial réforme des rythmes scolaires

Madame, Monsieur,

Suite à diverses modifications dont la dernière en date du 8 mai 2014, la commune de Léognan met en place la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014.

Beaucoup de concertations ont été nécessaires parmi lesquelles une enquête auprès de tous les parents élus, la création d'un groupe de pilotage rassemblant les parents d'élèves, les enseignants, les services municipaux afin d'élaborer un projet cohérent, et de nombreuses réunions ont été organisées.

Pour mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de réussir le Temps d'Activité Périscolaire (TAP) qui nous a été confié par la loi, la commune a mis en place **un Service Public entièrement dédié au TAP.**

C'est donc un projet validé par une majorité des conseils d'école qui vous est proposé afin que vous puissiez, avant les vacances d'été, en prendre la mesure et vous organiser en fonction du nouvel emploi du temps de vos enfants.

UN NOUVEL EMPLOI DU TEMPS

La mise en application de la loi se fera à Léognan à partir du 1er septembre 2014. La demi-journée de classe supplémentaire se déroulera le **mercredi matin. Le Temps d'Activités Périscolaires** a été organisé sur **une heure, trois jours par semaine.** Cela permet de proposer des activités plus intéressantes que sur trois quart d'heure et de fixer un encadrement vraiment qualifié. Un jour par semaine sera un jour d'école sans TAP.

Un tableau récapitulatif de la nouvelle organisation a été établi en fonction des écoles concernées, sachant que pour faciliter l'organisation de tous, les jours de TAP sont identiques par secteurs. Les enfants des écoles Pauline Kergomard et Marcel Pagnol auront TAP les mardi, jeudi et vendredi et ceux des écoles Jean Jaurès les lundi, mardi et vendredi.

LES ÉCOLES MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 h 00 8 h 30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
8 h 30 11 h 30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
11 h 30 13 h 30	RESTAURATION	RESTAURATION	3 POSSIBILITÉS : 1) transports scolaires 2) restauration PUIS les parents viennent chercher les enfants 3) restauration PUIS ALSH	RESTAURATION	RESTAURATION
13 h 30 15 h 30	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
15 h 30 16 h 30	TAP	TAP			TAP
16 h 30	TRANSPORTS SCOLAIRES	TRANSPORTS SCOLAIRES		TRANSPORTS SCOLAIRES	TRANSPORTS SCOLAIRES
16 h 30 19 h 15	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	FERMETURE ALSH À 18 h 00	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

MATERNELLE PAULINE KERGOMARD & ÉLÉMENTAIRE MARCEL PAGNOL

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 h 00 9 h 00	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
9 h 00 12 h 00	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12 h 00 14 h 00	RESTAURATION	RESTAURATION	3 POSSIBILITÉS : 1) transports scolaires 2) restauration PUIS les parents viennent chercher les enfants 3) restauration PUIS ALSH	RESTAURATION	RESTAURATION
14 h 00 16 h 00	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16 h 00 17 h 00		TAP		TAP	TAP
17 h 00	TRANSPORTS SCOLAIRES	TRANSPORTS SCOLAIRES		TRANSPORTS SCOLAIRES	TRANSPORTS SCOLAIRES
17 h 00 19 h 15	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	FERMETURE ALSH À 18 h 00	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

PARLONS CHIFFRES

57
intervenants

216
Rotations de bus supplémentaires / an

45 000 €
de subventions de l'Etat, uniquement la première année.

55 000 €
Coût de personnel/an

15 000 €
Achat de matériel

80 000 €
coût global de la réforme des rythmes scolaires / an dès la rentrée 2014

150 €
Le coût d'une heure d'animation par un prestataire extérieur /cycle

36
Agents municipaux issus de différents services mobilisés 3 h / semaine dont 4 coordonnateurs

12
Animateurs recrutés

9
Extérieurs & associations

LES SEPT MONDES DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Le TAP a été pensé comme une découverte, une ouverture, l'exploration de nouveaux domaines. Ainsi sont nés **les sept mondes du TAP** qui offrent un éventail d'activités très large, allant du sport à la lecture en passant par la musique ou encore la cuisine... Chaque monde regroupe un panel d'activités sur une même thématique où chaque enfant pourra y trouver son bonheur. Le fil conducteur dans le travail d'élaboration de ce projet a été de favoriser l'épanouissement des enfants tout en leur apportant des contenus différents de ce qu'ils font à l'école. **Le TAP n'est pas une garderie mais un lieu de découverte.**

Les sept mondes se décomposent ainsi :

- **Le monde du JEU** : éveil sportif, jeux de société, jeux en bois, grand jeu ;
- **Le monde de la DÉCOUVERTE** : citoyenneté, sciences, astronomie, géographie, course d'orientation, développement durable ;
- **Le monde de la DÉTENTE** : relaxation, temps libre surveillé, temps calme ;
- **Le monde des ARTS** : arts plastiques, collage, pliage, atelier créatif, découverte, photo, vidéo, théâtre ;
- **Le monde du GOÛT** : diététique, découverte des goûts, des saveurs, atelier cuisine, atelier potager ;
- **Le monde de la MUSIQUE** : éveil musical, écoute de musiques, chant ;
- **Le monde des LIVRES** : lectures, contes, Kamishibai «pièce de théâtre sur papier» (sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs).

PARLONS PRATIQUE...

En préambule, il est important de rappeler que le **Temps d'Activités Périscolaires (TAP) n'est pas obligatoire**. L'enfant peut quitter l'école dès que la classe est terminée. Il peut également choisir un seul jour ou les trois en fonction de l'activité proposée et de ses centres d'intérêt. Par ailleurs, la commune de Léognan a fait le choix **de ne pas demander de participation financière aux parents d'élèves** comme c'est le cas sur d'autres communes.

Chaque activité sera proposée sur la durée d'un **cycle**, c'est-à-dire entre deux périodes de vacances scolaires. Pour mémoire, il y a **cinq cycles dans l'année** qui comportent globalement entre **six et sept semaines** : rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint / rentrée de la Toussaint aux vacances de Noël / rentrée des vacances de Noël aux vacances d'hiver / rentrée des vacances d'hiver aux vacances de Pâques / rentrée des vacances de Pâques aux vacances d'été. Réparties sur trois jours, les activités seront différentes en fonction des jours de la semaine, mais seront les mêmes aux mêmes jours pendant la durée d'un cycle. Les enfants pourront s'inscrire, en fonction de leur envie, à une, deux ou trois activités tout en respectant la durée d'un cycle entier. Le TAP fonctionne sur la base du **volontariat** et de **l'engagement**. Quelles que soient les activités choisies, la pratique de cette dernière à raison d'une heure pendant six à sept semaines permettra aux enfants d'apprécier vraiment ce qu'il font et aux animateurs de construire avec eux un véritable projet.

Enfin, concernant le mercredi matin, le service de transports scolaires fonctionnera avant le repas. Les enfants qui ne mangeront pas au restaurant scolaire pourront prendre le bus scolaire. Ceux qui y déjeunent mais rentrent chez eux l'après-midi seront récupérés par leurs parents, les autres seront pris en charge par les animateurs de l'ALSH à la fin du repas.

Sept mondes à découvrir